

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



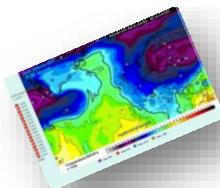
## METEO

Il est tombé de 10 à 30 mm cette semaine en Haute-Saône.  
Une assez longue période plutôt sèche avec rafraîchissement est annoncée.

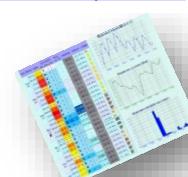
### Prévisions saisonnières



### Modèles



### Pluie et températures Gray



## 2020 – pluviométrie et températures



2020	70									
POSTE	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	4,6	22,6	4,4	36,0	4,3	31,0	4,8	20,6	4,0	31,8
Février	7,6	69,8	7,5	102,4	7,3	83,0	7,5	72,2	7,3	99,8
Mars	7,9	52,4	7,5	84,2	7,4	64,0	7,8	57,4	7,2	85,4
Avril	13,8	39,5	13,0	33,8	12,7	24,5	14,5	20,2	12,7	19,0
Mai	15,0	76,9	14,4	132,7	14,1	99,0	14,9	121,1	14,0	107,8
Juin	18,0	82,4	17,6	91,8	17,5	82,5	17,7	108,8	17,3	146,6
Juillet	21,1	12,4	20,6	16,7	20,2	21,9	21,2	16,0	20,0	19,0
Août	22,2	62,0	21,9	47,1	21,6	69,5	22,1	85,5	21,4	30,6
Septembre	18,0	83,8	17,8	70,1	17,4	59,1	18,2	47,6	17,4	76,1
Octobre	11,3	125,8	11,0	157,0	11,2	130,8	11,1	122,0	10,9	125,4
Novembre	11,5	5,6	11,7	5,6	12,1	5,6	13,4	5,6	11,4	4,6
Décembre										
<b>Total</b>	<b>13,7</b>	<b>633,2</b>	<b>13,4</b>	<b>777,4</b>	<b>13,2</b>	<b>670,9</b>	<b>13,9</b>	<b>677,0</b>	<b>13,1</b>	<b>746,1</b>



# COLZA

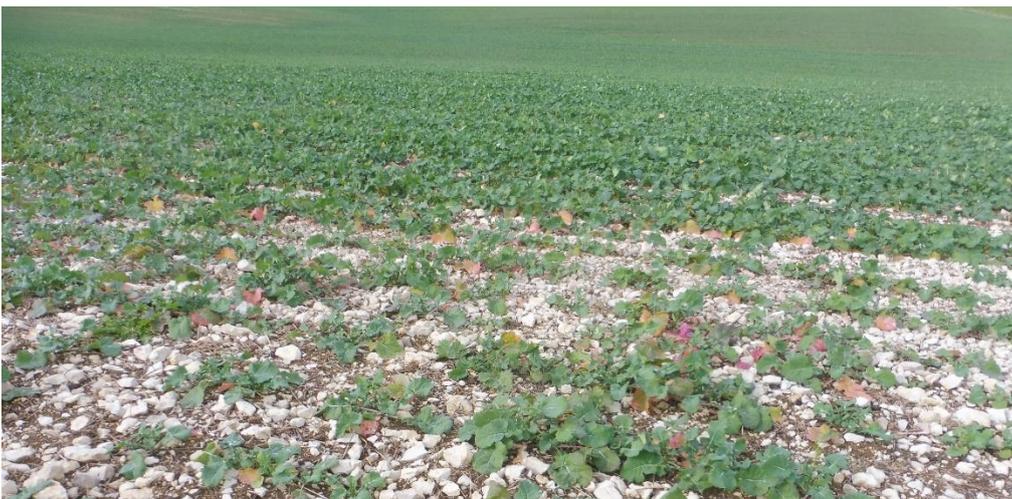
## Stades et état des cultures

Les colzas poussent.

*Beau colza associé à des lentilles*



*Colza rougissant dans les cailloux*



*Poids des pieds de colza en gramme*



## Insectes – Grosses altises - Charançons

- Les **grosses altises** sont toujours actives dans les parcelles à risque (voir photos).

Colza à 4 feuilles dévoré par les grosses altises

Un traitement de la bordure avec spécialités à base de lambda cyhalothrine réalisé début octobre a permis de sauver le colza. Les pyréthrinoides sont donc encore efficaces !



Sur 5 berlèses réalisés dans des témoins non traités il y a 10 jours, on ne trouve des larves que dans une seule parcelle et au maximum 2 larves par pied dans la parcelle la plus à risque que nous surveillons.

**Le seuil de 5 larves par plante n'est atteint dans aucune parcelle non traitée.**

Larves de grosses altises : 



Vous pourrez mettre en œuvre les [Berlese](#) aux alentours du 1<sup>er</sup> novembre (voir photo)

- Le pic vol de **charançon du bourgeon terminal** (*Ceutorhynchus picitarsis*) est passé.



**On trouve facilement des piqures de charançons dans quasiment toutes les parcelles avec petits colzas (< 50 grammes par pieds). Dans certaines parcelles, déjà 20% des plantes sont piquées.**

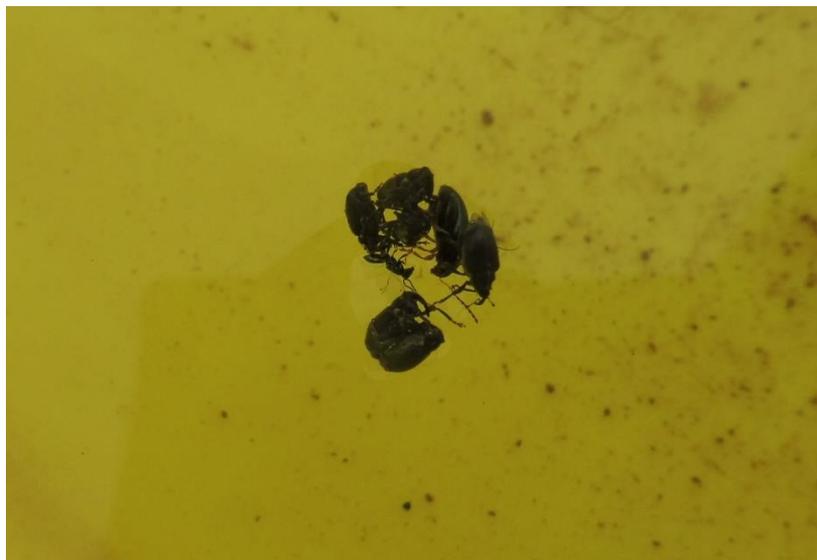
*Piqures de pontes de Ch Bourgeon Terminal sur les pétioles ...*



*Et en cassant le pétiole au niveau de la ponte, on trouve les œufs*



*Les dernières captures de CBT en cuvette de l'année*



## **Conseil**



**Si ce n'est pas encore fait, un traitement est à prévoir sur petits colzas avec une pyréthrinioïde classique ([lambda cyhalothrine](#)). Beaucoup de pontes de charançons sont visibles. La pyréthrinioïde détruira des adultes de grosse altise par la même occasion.**

Les traitements à base de [Boravi WG](#) sont actuellement inutiles.

## **Insectes – Mouche du chou**

*Quelques rares larves de mouche du chou sont visibles.*

*Asticot visible*





## Stades et état des cultures

Les semis de fin septembre sont au stade 3 f – début tallage.

Les semis du 9/10 sont au stade 2 f.

Les semis du 14/10 sont au stade 1 feuille.

*Mélange semé le 28/09 sous couvert de lotier et colza – 3 f*



*Les vers de terre sont hyper actifs*



*Semis Garfield du 14/10*



*Semis à la volée du 20/10*



## Pucerons

Les pucerons ailés de *Sitobion* sont maintenant visibles dans les parcelles. Le vent du Sud a sans doute transporté quelques individus. On trouve également quelques aptères (pucerons sans ailes).

Les infestations sont faibles, de 0 à 6% de pieds porteurs.

Le risque reste faible pour l'instant d'autant qu'un rafraîchissement est annoncé cette semaine.

**Pour celles et ceux qui souhaitent raisonner l'intervention un comptage est à réaliser dès que les conditions météo seront bonnes.**

**L'impasse insecticide est possible sur blé cet automne si moins de 10% de pieds porteurs.**

**Nous continuons la surveillance.**

**La pression puceron de l'automne 2020 n'a rien de comparable avec l'automne 2019**

**Pour mémoire, début novembre 2019, on trouvait encore énormément de pucerons *Rhopalosiphum padi* dans les maïs et les blés au stade 1 feuille semés dans les cannes de maïs étaient à 20 - 25% de pieds porteurs de pucerons. Les céréales semées début octobre étaient à 75, voire 100% de pieds porteurs.**

*Puceron ailé *Sitobion* et sa descendance*



*Des analyses de résistance ont été réalisées dans l'Yonne au printemps 2020 sur *Sitobion*. Aucune résistance n'a été mise en évidence*

*N.B. : Ces résultats ne valent que pour les parcelles dans lesquelles les prélèvements ont été effectués.*

*A eux seuls, ils ne permettent pas de définir un conseil de stratégie pour la gestion régionale des résistances.*

Référence échantillon Anses	Référence échantillon Expéditeur	Date de réception	Date de fin d'analyse	Résultats		
				Nombre d'individus testés	Nombre d'individus porteurs d'allèle L1014F impliqué dans la résistance aux pyréthrinoïdes	Nombre d'analyse en échec
20-0116	20-89-001	26/06/2020	05/10/2020	26	0	0
20-0135	20-89-002	02/07/2020	05/10/2020	30	0	0

## Désherbage blé

**⚠** Attention l'utilisation des produits à base de prosulfocarbe est réglementée.  
Vous pouvez visualiser sur ce site, <https://cartoklik.syngenta.fr/quali-cible/#/carte> , si votre parcelle est proche d'une culture non cible.

**Sur les semis** actuellement au stade 1 feuille, les situations à graminées sont visibles (voir photo ci-dessous).

Si présence significative de graminées, envisager un désherbage dès que possible.

Si présence faible de graminées, il sera possible de désherber au printemps.

Attention aux mélanges Ctu + Defi sur blé en cas de gel.

Levée de vulpins sur semis du 18/10

Un anti graminée racinaire est à prévoir rapidement

Scandix peigne de vénus, les longs cotylédons ressemblent à des feuilles de graminées



## Critères de reconnaissance des graminées

Voir bulletin Agrosaône N°34



## ORGE d'HIVER

### Semis

Les semis de fin septembre sont au stade 3f.

Les semis du 9/10 sont au stade 1 à 2 f.

Les semis postérieurs au 15/10 sont au stade pointant à 1f.

*Orges fourragères tolérantes à la JNO  
KWS Borrelly semée 22/09*



*Orges fourragères tolérantes à la JNO  
Lg zebra et Coccinel semées 14/10*



## Désherbage Orge

Voir paragraphe blé

**Sur les semis** actuellement au stade 1 feuille, les situations à graminées sont visibles (voir photo ci-dessous). Si présence significative de graminées, envisager un désherbage dès que possible. Les solutions de rattrapage vulpin au printemps sont inefficaces.

**Attention aux mélanges Ctu + Defi et Fosburi + Defi sur orge si gel annoncé.**

*Orge brasserie semée fin septembre, beaucoup de blé et de vulpins dans cette parcelle !  
Son avenir est compromis*



## Pucerons

*Voir paragraphe blé.*

Le risque reste faible pour l'instant d'autant qu'un rafraîchissement est annoncé cette semaine.

**Pour celles et ceux qui souhaitent raisonner l'intervention un comptage est à réaliser dès que les conditions météo seront bonnes.**

**L'impasse insecticide est possible sur orge cet automne si moins de 6% de pieds porteurs.**

*Sitobion ailé et son gamin*



*2 petits Sitobion sans aile*



*Coccinelle asiatique perdue*





## ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

Voir Agrosaône N° 35



## POIS d'HIVER

Voir Agrosaône N° 35



## FEVEROLE d'Hiver

Voir Agrosaône N° 35



## LUZERNE, METEILS, COUVERTS ET FOURRAGES

### Luzerne

*Tapis de vulpins, bromes et folle avoine dans cette luzerne précédent orge.*

*L'infestation est trop importante pour ne rien faire. Le risque est de retarder la luzerne au printemps.*

*Un mélange d'herbicide racinaire et foliaire est à prévoir.*

*Les graines de folle avoine germent jusqu'à 8 cm de profondeur*



*Méteil semé fin septembre*



*Méteil semé mi-octobre*



*Couvert : Semis de seigle à la volée*



## CALENDRIER D'EPANDAGE

Calendrier des interdictions en zone vulnérable			Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Cultures	Types de fertilisant	type						
Soils non cultivés	Tous	1,2,3						
Cultures d'automne sauf colza	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
colza d'automne	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
Culture de Printemps précédée de CIPAN ou Dérobée	Fumier compact, compost	1		a	a	a	a	a
	autres Fumiers	1	b	b	b	b	b	b
	Lisier, fiente, boues	2	b	b	b	b	b	b
	Engrais minéraux	3	2					
Culture de Printemps NON précédée de CIPAN ou Dérobée	Fumier compact, compost	1			4	4	4	4
	autres Fumiers	1						
	Lisier, fiente, boues	2						mais
	Engrais minéraux	3						
Prairies de plus de 6 mois	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2			3	3	3	3
	Engrais minéraux	3						
cultures maraichères	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
vergers, pépinières forestières, horticoles et ornementales	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
Vignes	Fumiers, compost	1	c	c				
	Lisier, fiente, boues	2	d	d	d	d	d	
	Engrais minéraux	3						
autres cultures pérennes, porte- graines	Tous	1,2,3						

a : L'épandage est possible sur la CIPAN ou la dérobée si elle n'est pas détruite durant au moins 20j après l'épandage

b : Les effluents peuvent être épandus durant les 15 j précédant l'implantation de la CIPAN et jusqu'à 20 j avant sa destruction

a et b : Le total des apports avant et sur CIPAN est limité à 40kg d'azote efficace par hectare, sur dérobée à 70 kg

c : L'épandage est possible après les vendanges

d : L'épandage d'effluents vi-vinicoles est autorisé après les vendanges

2 : Un apport d'engrais à l'implantation de la culture dérobée est autorisé sous réserve de calcul de la dose prévisionnelle d'azote pour la culture dérobée dans le plan de fumure

3 : L'épandage des effluents peu chargés est autorisé dans cette période dans la limite de 20 kg d'azote efficace/ha sur prairies et 50kg jusqu'au 31 août sur culture

4 : L'épandage, dans le cadre d'un plan d'épandage, de boues de papeteries ayant un C/N supérieur à 30 est autorisé dans ces périodes, sans implantation d'une CIPAN ou

d'une culture dérobée, sous réserve que la valeur du rapport C/N n'ait pas été obtenue à la suite de mélange de boues issues de différentes unités de production

Les périodes d'interdiction ne s'appliquent pas à l'irrigation, à l'épandage de déjections réalisé par les animaux eux mêmes, aux cultures sous abris, aux compléments nutritionnels foliaires, à l'engrais minéral phosphaté NP-NPK localisé en ligne au semis des cultures d'automne dans la limite de 10 kg de N/ha.

Les prairies de moins de six mois entrent, selon leur date d'implantation, dans la catégorie des cultures implantées à l'automne ou au printemps.

Il est interdit d'épandre sur sol enneigé et d'épandre des effluents liquides ou des engrais sur sol gelé en surface ou pris en masse.

L'épandage de tous les fertilisants azotés est interdit en zone vulnérable sur les sols détrempés et inondés.

L'épandage des engrais minéraux azotés est interdit en zone vulnérable à moins de 2m des berges des cours d'eau et sur les bandes enherbées

L'épandage des fertilisants azotés de types I et II est interdit en zone vulnérable à moins de 35m des berges de cours d'eau;

cette limite est réduite à 10 m lorsqu'une couverture végétale permanente de 10 m et ne recevant aucun intrant est implantée en bordure du cours d'eau.

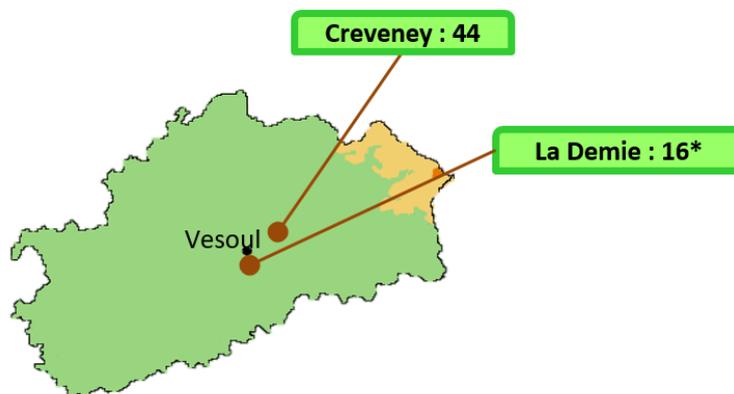


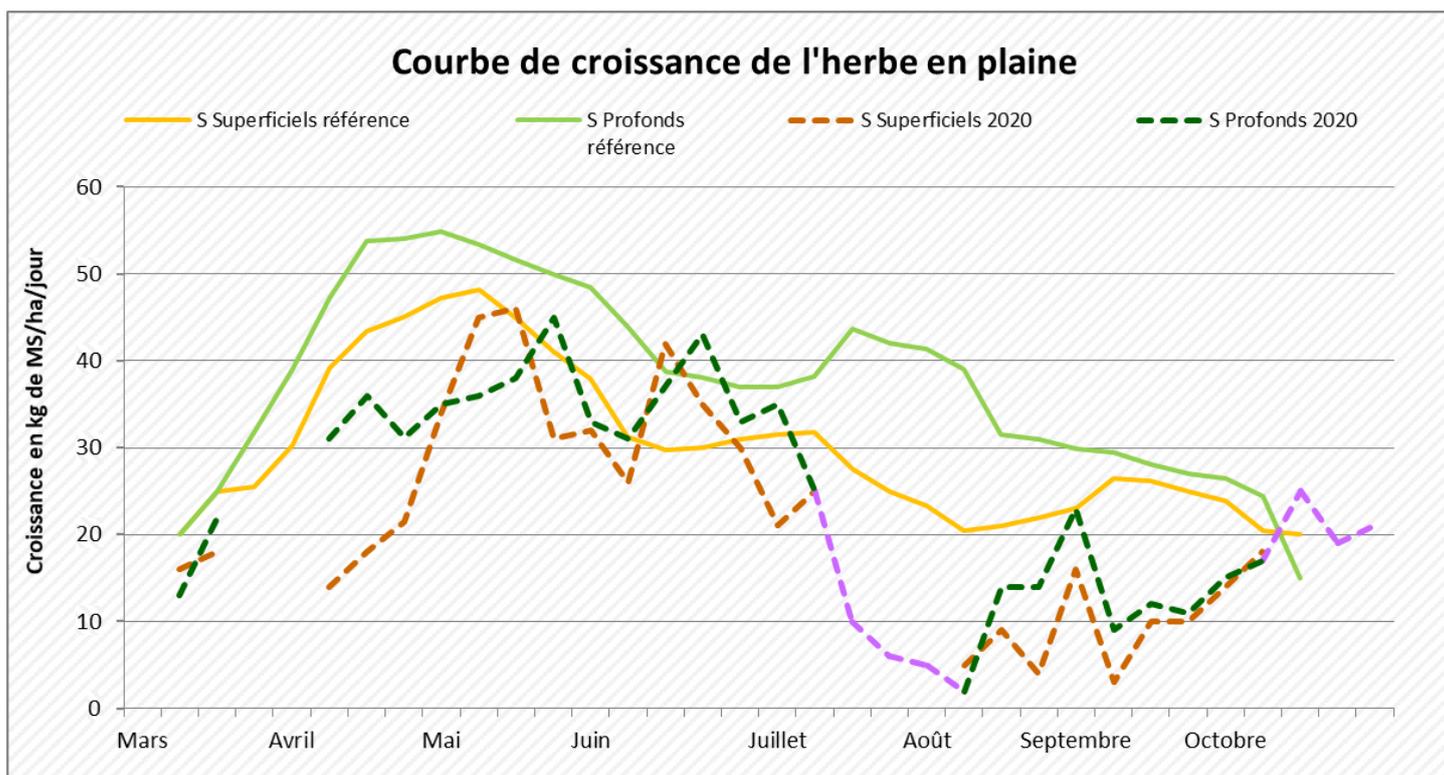
Il y a encore de l'herbe à pâturer ! Attention au chargement pour limiter le piétinement par endroits.

**Croissance du 27 oct au 2 nov 2020**

**en kg MS / jour / ha**

\*croissance sur sol superficiel





Ces croissances sont calculées en plaine en Franche-Comté.

**En violet** les croissances mesurées uniquement en Haute-Saône.

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d’Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – [margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr](mailto:margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr)

Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône  
17 quai Yves Barbier - BP 20189  
70004 VESOUL  
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

